



Convention de Stage (24 crédits)

Master en Communication et cultures numériques

Les étudiants de la Maîtrise universitaire en sciences de la communication et cultures numériques ont la possibilité de baser leur travail personnel de recherche sur la réalisation d'un stage dans un organisme actif dans les champs de la communication, des cultures numériques, des médias, des méthodes numériques, de l'analyse de données, intéressé par le sujet proposé et par la démarche scientifique, et qui accepte d'offrir un encadrement au stagiaire. L'organisme d'accueil peut ainsi bénéficier des résultats d'un travail de Maîtrise universitaire réalisé en son sein.

Le cahier des charges du stage doit permettre de réaliser un travail d'enquête dans le domaine des sciences de la communication, de récolter des données et d'en produire une analyse. Il est établi par l'organisme d'accueil et fait partie intégrante de ce contrat. Le mémoire de stage est présenté oralement face à un jury lors d'une soutenance. Sa réussite donne droit à 24 crédits ECTS.

La durée du stage doit être minimalement un équivalent plein temps sur 3 mois ou 50% sur 6 mois. Si le/la stagiaire suit son cursus universitaire durant la période du stage, cela peut nécessiter un assouplissement des conditions de travail effectives au sein de l'organisme. L'étudiant/e ne peut pas demander des dérogations pour les cours et examens, et doit être présent/e de façon assidue. Si l'étudiant-e effectue un stage qui dépasse la durée et le taux de travail indiqués ci-dessus, il ou elle doit consacrer le semestre concerné au stage de mémoire, sans suivre de cours ou séminaire.

Le/la stagiaire restera, durant toute la durée de son stage, soumis/e aux conditions prévues par l'Université de Genève, notamment en ce qui concerne:

- a) les diverses modalités d'accomplissement du stage émises par le Master en Communication et cultures numériques de l'Université de Genève,
- b) l'assurance-accident : le/la stagiaire n'étant pas couvert/e d'office par l'Université de Genève en cas d'accident, il/elle doit en général disposer d'une telle couverture dans le cadre de son assurance-maladie. Si tel n'est pas le cas, l'employeur devra lui en fournir une pour toute la durée du stage.

Début du stage :

.....

Fin du stage :

.....

(A remplir par le/la responsable sur le lieu du stage)

Cahier des charges

Pour le/la stagiaire :

M./Mme :

.....

N° d'immatriculation :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

Le présent cahier des charges est établi dans le cadre des études du Master en Communication et cultures numériques. Il fixe les modalités du travail du/de la stagiaire au sein de l'organisme suivante (ci-après : l'organisme):

Nom de l'organisme :

.....

Active dans les domaines suivants :

.....

.....

Le/la stagiaire effectuera les travaux suivants dans le cadre de l'organisme, notamment :

(A remplir par le/la responsable sur le lieu du stage)

	Tâche	Description concrète de la tâche	Lien avec la problématique de recherche
A			
B			
C			
D			

L'ensemble des tâches seront effectuées avec l'encadrement de la personne suivante au sein de l'organisme et du directeur/trice du mémoire au sein du Medialab:

	<i>Organisme: responsable de stage</i>	<i>Medialab: directeur/trice de mémoire de Master</i>
Nom :		
Adresse :		
Téléphone :		
E-mail :		

Pour l'Organisme	Pour Medialab	Pour la/le stagiaire	Pour Medialab
<i>(Signature du/ de la responsable sur le lieu du stage)</i>	<i>(Signature du/ de la directeur/trice du mémoire)</i>	<i>((Signature du/ de la stagiaire)</i>	<i>(Signature de la direction du Medialab)</i>
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Date :	Date :	Date :	Date :